

À vos marques... Prêts... Participez !

Pour le 24^{ème} été consécutif, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est de 6 à 17 ans la possibilité de s'initier à différents sports tout en se divertissant.

Il s'agit de stages d'initiation sportive, du lundi au vendredi (déjeuners et goûters compris), en jour Le soir, le départ a lieu depuis le site d'activités, entre 16h30 et 17h00. Une garderie est proposé supplément tarifaire. Les activités débutent à 9h30 et se terminent à 16h30. Des navettes



2 SITES MULTISPORTS POUR LES 6-12 ANS

- **MONTEREAU-SUR-LE-JARD :**
À Aubigny, au Tennis Club, à l'école (cour d'école et terrains multisports) et sur la Plaine des jeux du Jard.
 L'accueil des enfants a lieu au Club House du Tennis (sentier du bout de la ville à Aubigny). Le déjeuner se déroule à la cantine de l'école (place de l'église).

Les enfants prenant la navette empruntent le circuit **1A** ou **1B** uniquement (voir plan au dos).

Communes desservies par la navette : Limoges-Fourches, Lissy, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Vaux-le-Pénil et Voisenon.

- **BOISSISE-LE-ROI :**

Au gymnase, au dojo et au complexe sportif municipal.

L'accueil des enfants a lieu au gymnase municipal (rue des vignes).

Le déjeuner se déroule à la cantine de l'école, à proximité du gymnase.

Les enfants prenant la navette empruntent le circuit **2A** ou **2B** uniquement (voir plan au dos).

Communes desservies par la navette : Boissettes, Boisse-la-Bertrand, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Orgenoy, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry, Seine-Port et Villiers-en-Bière.

LES ATELIERS PROPOSÉS

Sports collectifs, athlétisme, sports de raquette, activités gymniques et artistiques, jeux d'opposition et initiation aux arts martiaux, roller, golf...

Les activités piscine et patinoire sont prévues en matinée comme suit :

	Montereau-sur-le-Jard	Boissise-le-Roi
Mercredi	Patinoire	Piscine
Vendredi	Piscine	Patinoire

Les activités du mercredi 15 août, jour férié, seront avancées au mardi 14 août.

Les bus pour ces activités partent à 9h45 d'Aubigny et de Boissise-le-Roi.

Le programme hebdomadaire, ainsi que les menus sont transmis aux parents au début de la semaine et affichés à l'entrée de chaque site.

POUR S'INSCRIRE, C'EST SIMPLE ET RAPIDE !

- 1 **Pré-inscription** par téléphone au 01 64 79 25 41, à partir du 14 mai, dans la limite des places disponibles¹.
- 2 **Envoi par courrier du dossier complet** pour une inscription définitive, au plus tard **10 jours après la pré-inscription.**
- 3 **Réception par voie postale d'une confirmation** d'inscription de la Communauté d'Agglomération.

¹ Les résidents de la Communauté d'Agglomération² sont prioritaires pendant les trois premières semaines de la campagne d'inscription, soit du 14 mai au 1^{er} juin. Passé ce délai, les places disponibles seront attribuées à la faveur des inscriptions les plus rapides quelle que soit l'origine géographique du ou des stagiaire(s).

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR DÈS L'INSCRIPTION

(À défaut, l'inscription sera refusée)

- Attestation d'assurance** du stagiaire (responsabilité civile).
- Certificat médical** de non contre-indication à la pratique sportive de moins d'un an ou licence sportive en cours de validité.
- Justificatif de domicile** du ou des responsable(s) légal(aux) du ou des enfant(s) (Facture d'électricité, d'eau, de téléphone/accès internet, avis d'imposition...).
- Uniquement pour le site de Melun : Attestation de réussite au test d'aisance aquatique.** (Modèle type disponible sur melunvaldeSeine.fr)

STAGES MULTISPORTS À SÉLECTIONNER

Merci de cocher la ou les cases correspondantes	6 à 12 ans**	13 à 17 ans***
	Montereau-sur-le-Jard	Boissise-le-Roi
Du 9 au 13 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 16 au 20 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 23 au 27 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 30 juillet au 3 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 6 au 10 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 13 au 17 août*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 20 au 24 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 27 au 31 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Semaine ne comptant que 4 jours d'activités (mercredi 15 août, jour férié)

** L'enfant doit avoir 6 ans au premier jour du stage

*** L'enfant doit avoir 13 ans au premier jour du stage

TARIFS PAR ENFANT ET PAR SEMAINE

	Par semaine	Semaine du 15 août	Forfait garderie par semaine
Résidents Melun Val de Seine²	<input type="checkbox"/> 78,50 €	<input type="checkbox"/> 61,50 €	11,50 € <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Soir
Extérieurs	<input type="checkbox"/> 104 €	<input type="checkbox"/> 82,50 €	

Total à payer : €

Moyen de paiement : Espèces Chèque (à l'ordre du Trésor Public).

² Boissettes, Boisse-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine - Limoges-Fourches, Lissy, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Saint-Fargeau-Ponthierry, Villiers-en-Bière, Voisenon.

RENSEIGNEMENT

Service des Sports de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
 297, rue Rousseau Vaudran - CS 30187 - 77198 Dammarie-lès-Lys Cedex